

AVIS DE VENTES AUX ENCHERES

Le Conseil National du Patronat du Mali (CNPM) met en vente aux enchères, trois véhicules, dont les caractéristiques sont ci-après indiquées :

Véhicule n° 1 :

Marque : TOYOTA LAND CRUISER V8 Gaz Oil,
Type : VDJ200LGNTNZV,
Date de première mise en circulation : 01/01/2015,
Compteur : 37 823 Km,
Carrosserie : STATION WAGON,
Couleur : BLANCHE,
Energie : G

Véhicule N°2

Marque : TOYOTA PARADO Gaz Oil,
Type : JTEBK29J900034721,
Date de première mise en circulation : 01/01/2008,
Compteur : 165 921 Km,
Carrosserie : STATION WAGON,
Couleur : BLANCHE,
Energie : D

Véhicule N°3

Marque : HYUNDAI TUCSON ESSENCE,
Type : KM8J3CA42JU604766,
Date de première mise en circulation : 01/01/2019,
Compteur : 29 377 Km,
Carrosserie : STATION WAGON,
Couleur : GRISE,
Energie : E

1. PARTICIPATION

Sont habilités à soumissionner toute personne physique ou morale

2. CONDITIONS DE VENTE :

Les véhicules sont vendus en l'état où ils se trouvent, sans garantie de la part du CNPM, aucune réclamation ne pouvant être admise, pour quelque cause que ce soit.

Ils peuvent être visités tous les jours, du 13 juin 2023 au 30 juin 2023, aux heures ouvrables, dans les locaux du CNPM, sis à Bamako ACI 2000, derrière le Gouvernorat du District de Bamako. Tél. : +223 20 21 63 11

- Lundi au Jeudi : de 08h – 16h
- Vendredi : 08h – 17h30

3. DEPOT DES PLIS

Les soumissions doivent être adressées sous pli fermé, portant la mention « **Vente aux enchères de véhicules. A n'ouvrir qu'en commission** » et adressée à M. le Président du CNPM, au plus tard le 30 juin 2023 à 16heures.

Lieu de dépôt des offres : siège du CNPM, sis à Bamako ACI 2000, derrière le gouvernorat de Bamako. Un récépissé sera remis à chaque déposant.

Chaque offre financière doit être accompagnée par une photocopie claire de la carte d'identité, du passeport, ou de la carte NINA.

Les mentions ci-après sont requises : adresse, numéro de téléphone, email, prix proposé (en chiffre et en lettre), date et signature.

Le CNPM ne considérera pas les offres incomplètes.

4. OUVERTURE DES PLIS

Le dépouillement aura lieu le 03 juillet 2023, à 11 heures, au siège du CNPM, devant un bureau composé des responsables de l'Organisation.

Les critères de sélection sont : la meilleure offre financière, la complétude de l'offre, et la capacité à payer immédiatement et avant enlèvement du véhicule.

Tous les candidats qui tentent d'influencer le processus de sélection seront immédiatement disqualifiés.

Le choix du CNPM se portera sur le soumissionnaire le plus offrant. Les résultats de cette consultation seront communiqués individuellement aux adjudicataires.

Le CNPM se réserve le droit de ne pas céder le bien, si l'offre financière est jugée insuffisante.

En cas d'égalité parfaite entre un personnel CNPM et un soumissionnaire externe, le personnel emporte l'enchère.

5. MODALITES DE PAYEMENT

L'éventuel acquéreur devra payer au comptant, en espèces ou par chèque certifié, au nom du CNPM, dans les 48 heures qui suivent l'adjudication. Le non-respect du délai de paiement

entraînera l'annulation de la vente du véhicule, qui pourra être proposé au second soumissionnaire.

Aucun paiement par tempérament ne sera accepté, à l'exception du personnel du CNPM.

Les véhicules sont à enlever immédiatement, après adjudication et paiement intégral du prix de l'adjudication.

Tous les frais de transfert du titre de propriété seront à la charge exclusive de l'adjudicataire.

Le véhicule que le preneur n'aura pas enlevé, sera laissé sur le lieu de la vente, à ses risques et périls.

Bamako, le 09 juin 2023

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mossadeck BALLY', is written over a horizontal line.

Mossadeck BALLY